

Conseil  
**Municipal**  
Avril  
**2014**



**MERY S/S MARNE**

M A I R I E

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE DE MERY SUR MARNE**  
**COMPTE-RENDU N° 05/14 DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MERCREDI 30 Avril 2014**

Sous la présidence de Mr Jean-Pierre CLEMENT, Maire, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le mercredi 30 avril 2014 à 20 heures 45.

**Conseillers présents** : Mmes MAFFLARD Michelle et BOURREAU Isabel, Adjointes, Mmes AMBROZY Brigitte, CADET Danielle, GAUDEFROY Laure, LAURENT Sandrine, Mrs CATINAT Franck, CRESSON Réjean, DROLLER Yves, LIENART Pierre et PILLON Jean-François.

Absents excusés : Mr CANIPELLE Williams représenté par Mr DROLLER Yves.

Mmes NAUDE Delphine et SILVERIO Christine

**Secrétaire de séance** : Mme BOURREAU ISABEL

Approbation du compte-rendu du Vendredi 28 Mars 2014.

### **VOTE DES SUBVENTIONS**

#### **Délibération 18/14 :**

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

- ANACR : 50 €
- Coopérative scolaire : 1 400 €
- Mutuelle du Trésor : 35 €
- U.S.L.S.C : 100 €

Les comptes de l'association Méry Poppin'S n'étant parvenus à la Mairie que le lundi 28 avril et demandant des éclaircissements, le conseil décide de reporter cette demande au prochain conseil.

### **DELIBERATION P.L.U**

#### **Délibération 19/14 :**

Le Maire donne la parole à Mr DROLLER qui rappelle que le P.O.S de Méry date du 23 juillet 1990 et les différentes lois qui imposent de passer les P.O.S en P.L.U avant fin 2015.

Le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité,

1° De prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal,

2° Que la concertation avec le public sur le projet de P.L.U se déroulera dès la prescription du P.L.U jusqu'à l'arrêt du projet au sens de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme et précise les modalités de concertation suivantes : Affichage en mairie, mise à disposition du public d'éléments explicatifs avec tenue d'un recueil des observations, permanence d'élus, information par les bulletins municipaux, etc

3° De demander, conformément à l'article L 121-7 du code de l'urbanisme, que les services de la Communauté de Communes du Pays Fertois soient mis à la disposition de la commune pour assurer la conduite de la procédure de P.L.U.

4° De solliciter de l'Etat, conformément à l'article L 121-7 du Code de l'urbanisme, ainsi que du Conseil Général, qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les frais matériels et les frais d'études nécessaires à la constitution du P.L.U.

5° De charger un cabinet d'urbanisme de réaliser les études nécessaires à la constitution du P.L.U et de donner délégation au Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant la constitution du P.L.U.

6° De s'engager à inscrire au budget des exercices considérés (chapitre 20 - article 202, exercices 2014 à 2016) les crédits nécessaires destinés aux dépenses afférentes à la constitution du P.L.U.

**TRAVAUX**

Le Maire donne compte rendu de l'avancement des travaux de l'école.

Le conseil charge Mr DROLLER de demander des devis à 3 entreprises pour les clôtures (derrière de l'école, liaison entre les bâtiments communaux 7 et 9 route Jean de la Fontaine, plateau sportif).

Des devis seront également demandés pour la réfection du sol du plateau sportif.

Le Maire informe le conseil d'un courrier de la Sous-Préfecture nous informant que le dossier de demande de subvention D.E.T.R est déclaré complet.

**AFFAIRES DIVERSES****Rythmes scolaires :**

Suite à la réunion du SIRPI et après quelques divergences entre les 3 maires ainsi que le changement de Ministre qui propose d'autres solutions, dont la possibilité de faire les TAP (Temps d'Activité Périscolaires) sur une demi- journée de 3 heures répartie sur les 3 communes. Une réunion est prévue entre les maires et une réponse doit être donnée avant le 06 juin 2014 à l'inspection académique.

Le Maire informe le conseil que l'académie de Créteil a décidé de fermer une classe élémentaire à Méry pour la rentrée 2014.

**Fête communale :**

La commission des fêtes retient la date du week-end du 28 et 29 juin 2014. Il est prévu un concert de l'harmonie Saâcy-Charly suivi d'un feu d'artifice le samedi, il reste à définir pour le dimanche un repas et des jeux pour enfants à partir de 15h.

**Chasse aux œufs :**

Le Maire précise que les personnes présentes étaient satisfaites de cette chasse et remercie les associations qui y ont participé. Des photos sont visibles sur le site de la mairie.

**Noël des enfants et des anciens :**

Suite à la réunion du C.C.A.S., il est prévu des jouets, un spectacle et un goûter pour les enfants ; un colis gourmand et un goûter pour les anciens.

**Sortie :**

Une sortie reste à définir, gratuite pour les retraités à partir de 62 ans et ouverte à tous avec participation.

Suite à la demande de l'association Méry Animation, la commune met à disposition le jardin communal. Il sera proposé aux enfants de la commune des ateliers découverte. Le jardin étant desservi en eau, le remboursement de l'abonnement du compteur et de la consommation se fera annuellement.

**Élection de la Présidence et de la Vice-Présidence du S.I.R.P.I. :**

**Présidente :** Mme BOURREAU Isabel

**Vice-Présidente :** Mme HERICOURT Laurette

**Élection du Président et des Vice-Présidents de la Communauté de Communes du Pays Fertois :**

**Président :** Mr GEIST Gérard

**Vice-Présidents :** Mrs PEZZETTA U., VALLEE F., BEGNY P.E., FOURMY P., FLEISCHMAN T., VIVET E.

La cérémonie du 08 mai 2014 aura lieu à 10h45 devant le monument, sur la place de l'église.

Les élections européennes auront lieu le 25 mai 2014 de 8h à 18h.

Le Maire fait état de vandalisme sur la commune (tuiles cassées derrière l'église, vols de grilles d'égout, vitres cassées à l'école).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 Heures 55.

La secrétaire de séance  
I. BOURREAU